

Réunion du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le 26 février 2013 à la Mairie d'Albussac, sous la présidence de M. Raoul, Maire. Les points suivants ont été abordés :

- Demande d'attribution de subvention départementale pour l'extension du réseau d'éclairage public aux Levades : projet estimé à 4.700 € HT
- Suite à la demande de 2 particuliers pour l'acquisition de 2 parcelles de biens de section du village du Madelbos, la décision est reportée à une prochaine séance du Conseil Municipal
- Participation du budget communal au coût des ordures ménagères pour l'année 2013, fixée à 5% du coût (pour mémoire, le taux était de 6% pour l'année 2012)
- Accord pour modification des loyers des 3 logements communaux
- Discussion sur la réforme des rythmes scolaires : décision de mise en place de cette réforme dès la rentrée de septembre 2013
- Décision de mise aux normes du coffret forain électrique situé au Bourg d'Albussac (coût estimé à 2.700 € HT)
- Examen des demandes de subventions de diverses associations en prévision du Budget 2013
- Modification des montants de référence de l'indemnité d'exercice des missions des préfetures (IEMP) à compter de l'année 2013
- Détermination des tarifs de location de la nouvelle salle polyvalente pour les particuliers de la commune, les associations albussacoises, les particuliers et associations extérieurs à la commune
- Présentation de divers devis pour l'aménagement et l'équipement de la nouvelle salle polyvalente (matériel de sonorisation, vaisselle, contrat de fourniture de gaz, ...)
- Renouvellement du contrat d'entretien de l'installation campanaire à l'église d'Albussac
- Questions diverses :

Discussions sur :

- L'enquête publique, du 25 février au 11 mars 2013, concernant l'aliénation du chemin rural n°128 au bourg d'Albussac,
- La demande d'un particulier pour déplacer son compteur d'eau situé sur un terrain en indivision,
- Les plantations effectuées sur le terrain face à la cantine scolaire,
- La situation des travaux concernant l'accès à la cantine scolaire,
- La composition du menu et les denrées alimentaires utilisées à la cantine scolaire,
- Le refus de modification du tarif d'achat de la parcelle n°60 section ZV, sise aux Fonds Fraiches,
- La situation des travaux d'extension du réseau d'eau au village du Madelbos : la subvention départementale n'est pas encore notifiée à la mairie (même situation pour les travaux d'extension du réseau d'assainissement au village de Malbuisson),
- Des demandes de livraison de tout-venant pour divers chemins d'exploitations,
- Le changement de propriétaire à l'épicerie du bourg d'Albussac,
- La demande d'un agent communal pour obtenir une réduction sur le tarif de location de la nouvelle salle polyvalente.